

[SIAL PARIS 2016] L'ANIA ANNONCE UN ACCORD AVEC LE GOUVERNEMENT POUR SOUTENIR UN PROGRAMME SUR LES PROTEINES DU FUTUR

Paris, le 16/10/2016

A l'occasion de la visite inaugurale du SIAL dimanche 16 octobre, l'ANIA se félicite de la signature d'un accord avec Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et Christophe Sirugue, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, pour soutenir un programme français ambitieux sur les protéines du futur.

Les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques liés au développement et au renforcement de la filière des protéines sont considérables. Il s'agit de répondre à la forte croissance démographique mondiale et à la transition nutritionnelle tout en renforçant l'indépendance protéique de l'Europe, aujourd'hui non atteinte.

« Dans le secteur alimentaire, nous devons faire face à de nouveaux défis de qualité, sécurité et compétitivité, tout en répondant toujours mieux aux exigences de nos consommateurs et aux enjeux sociétaux et environnementaux. La recherche et l'innovation sont les clés de notre développement. Je salue le soutien du gouvernement à notre programme sur les protéines du futur qui vise à positionner la France parmi les leaders mondiaux à horizon 2030. » a déclaré Jean-Philippe GIRARD, Président de l'ANIA.

Positionner la France parmi les leaders mondiaux en approvisionnements en protéines à horizon 2030

Avec son expertise sur les filières agricoles, alimentaires et protéiques, la France dispose des compétences nécessaires pour se positionner comme un des leaders mondiaux dans l'approvisionnement en protéines à l'horizon 2030. Néanmoins, plusieurs actions et leviers doivent être mis en œuvre pour renforcer, valoriser, et développer davantage le secteur et lui conférer un avantage concurrentiel certain et durable face aux acteurs étrangers. Le soutien des pouvoirs publics est nécessaire.

Durant le premier semestre 2016, l'ensemble du secteur français des protéines a été invité à prendre part à une réflexion prospective et collaborative animée par l'ANIA, avec le précieux soutien du Pôle de compétitivité Industries & Agro-Ressources. Cette démarche inédite s'inscrit dans le cadre de la solution « *alimentation intelligente* » de la Nouvelle France Industrielle impulsée par le gouvernement en 2015.

« Je tiens à féliciter l'engagement des entreprises alimentaires françaises réunies au sein du consortium Protéines France et de nos partenaires qui se sont mobilisés pour donner vie à cette ambition » a déclaré Jean-Philippe GIRARD lors de la signature de l'accord (liste des partenaires du programme en fin de document).

Fierté, Responsabilité, Ambition

Communiqué de presse

L'approvisionnement en protéines, un enjeu stratégique mondial majeur pour nourrir les populations et préserver la planète

Selon la FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1/7^{ème} de la population mondiale souffre de la faim et 1 milliard de personnes ont des apports protéiques insuffisants en 2016.

En outre, la population mondiale devrait dépasser 8,4 milliards d'habitants d'ici 2030. Ce contexte de forte croissance démographique, combiné aux enjeux globaux du changement climatique et de la transition nutritionnelle, crée de nouvelles pressions sur les ressources naturelles, notamment alimentaires, et plus particulièrement sur les sources de protéines dont la demande devrait croître de plus de 40% pour les 15 prochaines années.

L'Europe et la France souffrent d'une forte dépendance aux importations de protéines en raison d'un déficit dans le secteur de l'alimentation animale, particulièrement en provenance du continent américain. En effet, l'Europe importe plus de 60% de ses besoins. Dans le même temps, certaines sources protéiques sont exportées sans qu'aucune valorisation économique ne soit effectuée. La France avec plus de 40 millions de tonnes de blé récoltées en 2015 est le cinquième producteur mondial et le deuxième exportateur. Ceci représente plus de 2 millions de tonnes de protéines exportées sans avoir été transformées et valorisées.

La durabilité de la production et de la valorisation des protéines en France constitue donc un défi majeur que les acteurs peuvent relever collectivement. Tout en garantissant une bonne valeur nutritionnelle, des sources de protéines complémentaires peuvent offrir un levier d'action qui permet de répondre aux demandes des consommateurs et de s'orienter vers un régime alimentaire plus respectueux de l'environnement et moins consommateur de ressources.

Outre les filières animales et végétales, des sources comme les microalgues et les insectes représentent des nouvelles filières à explorer et pour lesquelles la France dispose d'une expertise à exploiter. Enfin, le développement des « protéines du futur » en France représente une opportunité pour le consommateur d'avoir accès à une offre d'aliments intégrant des ingrédients innovants, à fort bénéfices nutritionnels et à un coût compétitif.

« En s'appuyant sur notre expertise et nos compétences, il s'agit d'initier une dynamique fédératrice entre les acteurs pour soutenir la croissance du secteur protéique français, en lui conférant un avantage concurrentiel durable et en accompagnant ses innovations sur les marchés et auprès des consommateurs. »
explique Jean-Philippe Girard

Protéines France regroupe à ce stade 8 partenaires : AVRIL, LIMAGRAIN, NEOVIA, ROQUETTE, TEREOS, TERRENA, VIVESCIA – ainsi qu'IAR – le pôle de la bioéconomie – qui assure la coordination et l'animation du groupe.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 18 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales, représentatives des 16 218 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 170 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 440 926 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net

Fierté, Responsabilité, Ambition